

Communication aux familles ECST

Chers Parents,

Comme annoncé dans nos dernières communications, nous vous adressons ci-joint le Protocole Sanitaire en vigueur au sein des Campus Sainte-Thérèse.

Il découle des mesures prises au niveau national à compter du vendredi 30 octobre avec l'instauration du confinement dans le cadre du Protocole Sanitaire Renforcé revu pour les établissements scolaires.

Sa mise en œuvre vise l'accueil de tous les élèves de la maternelle à la 3^{ème} et la mise en place de la continuité pédagogique au lycée.

Ce protocole respecte les principales nouvelles règles prescrites pour les élèves et les personnels ECST, à savoir le port du masque à partir du niveau de CP et la limitation du brassage en permettant le plus possible la distanciation entre les classes ou entre les niveaux d'élèves.

Nous insistons sur le fait qu'un élève qui quitte l'établissement malade ne doit pas revenir avant d'avoir consulté un médecin. En l'absence de symptômes et si aucun test n'est prescrit : « L'élève revient à l'école si ses responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. »

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien et vous assurons, Chers Parents, de nos sentiments dévoués.



Olivier GROS
Chef d'établissement 1^{er} degré



Gilles DUPONT
Chef d'établissement 2nd degré
Coordinateur

